

CHAPITRE XVIII.

INCONVÉNIENTS ET DANGERS DE LA MÉDIUMNITÉ.

Influence de l'exercice de la médiumnité sur la santé. — *Id.* sur le cerveau. — *Id.* sur les enfants.

221. 1. La faculté médianimique est-elle l'indice d'un état pathologique quelconque ou simplement anomal ?

« Anomal quelquefois, mais non pathologique; il y a des médiums d'une santé robuste; ceux qui sont malades le sont pour d'autres causes. »

2. L'exercice de la faculté médianimique peut-il occasionner la fatigue ?

« L'exercice trop prolongé de toute faculté quelconque amène la fatigue; la médiumnité est dans le même cas, principalement celle qui s'applique aux effets physiques; elle occasionne nécessairement une dépense de fluide qui amène la fatigue et se répare par le repos. »

3. L'exercice de la médiumnité peut-il avoir des inconvénients par lui-même au point de vue hygiénique, abstraction faite de l'abus ?

« Il est des cas où il est prudent, nécessaire même, de s'en abstenir, ou tout au moins d'en modérer l'usage; cela dépend de l'état physique et moral du médium. Le mé-

dium le sent d'ailleurs généralement, et lorsqu'il éprouve de la fatigue il doit s'abstenir. »

4. Y a-t-il des personnes pour lesquelles cet exercice ait plus d'inconvénients que pour d'autres ?

« J'ai dit que cela dépend de l'état physique et moral du médium. Il y a des personnes chez lesquelles il est nécessaire d'éviter toute cause de surexcitation, et celle-ci est du nombre. » (n^{os} 188 et 194.)

5. La médiumnité pourrait-elle produire la folie ?

« Pas plus que toute autre chose lorsqu'il n'y a pas prédisposition par la faiblesse du cerveau. La médiumnité ne produira pas la folie lorsque le principe n'y est pas ; mais si le principe existe, ce qu'il est facile de reconnaître à l'état moral, le bon sens dit qu'il faut user de ménagements sous les rapports, car toute cause d'ébranlement peut être nuisible. »

6. Y a-t-il de l'inconvénient à développer la médiumnité chez les enfants ?

« Certainement, et je soutiens que c'est très dangereux ; car ces organisations frêles et délicates seraient trop ébranlées et leur jeune imagination trop surexcitée ; aussi les parents sages les éloigneront de ces idées, ou du moins ne leur en parleront qu'au point de vue des conséquences morales. »

7. Il y a cependant des enfants qui sont médiums naturellement, soit pour les effets physiques, soit pour l'écriture et les visions ; cela a-t-il le même inconvénient ?

« Non ; quand la faculté est spontanée chez un enfant, c'est qu'elle est dans sa nature et que sa constitution s'y prête ; il n'en est pas de même quand elle est provoquée et surexcitée. Remarquez que l'enfant qui a des visions en est généralement peu impressionné ; cela lui paraît une chose toute naturelle, à laquelle il prête une assez

faible attention et que souvent il oublie; plus tard le fait lui revient en mémoire, et il se l'explique aisément s'il connaît le spiritisme.»

8. Quel est l'âge auquel on peut, sans inconvénient, s'occuper de médiumnité?

« Il n'y a pas d'âge précis, cela dépend entièrement du développement physique et encore plus du développement moral; il y a des enfants de douze ans qui en seront moins affectés que certaines personnes faites. Je parle de la médiumnité en général, mais celle qui s'applique aux effets physiques est plus fatigante corporellement; l'écriture a un autre inconvénient qui tient à l'inexpérience de l'enfant, dans le cas où il voudrait s'en occuper seul et en faire un jeu. »

222. La pratique du spiritisme, comme nous le verrons plus tard, demande beaucoup de tact pour déjouer les ruses des Esprits trompeurs; si des hommes faits sont leurs dupes, l'enfance et la jeunesse y sont encore plus exposées par leur inexpérience. On sait en outre que le recueillement est une condition sans laquelle on ne peut avoir affaire à des Esprits sérieux; les évocations faites avec étourderie et en plaisantant sont une véritable profanation qui ouvre un facile accès aux Esprits moqueurs ou malfaisants; comme on ne peut attendre d'un enfant la gravité nécessaire à un acte pareil, il serait à craindre qu'il n'en fit un jeu s'il était livré à lui-même. Dans les conditions même les plus favorables, il est à désirer qu'un enfant doué de la faculté médianimique ne l'exerce que sous l'œil de personnes expérimentées qui lui apprendront, par leur exemple, le respect que l'on doit aux âmes de ceux qui ont vécu. On voit, d'après cela, que la question d'âge est subordonnée aux circonstances tant du tempérament que du caractère. Toutefois ce qui ressort clairement des réponses ci-des-

sus, c'est qu'il ne faut pas pousser au développement de cette faculté chez les enfants lorsqu'elle n'est pas spontanée, et que, dans tous les cas, il faut en user avec une grande circonspection; qu'il ne faut non plus ni l'exciter ni l'encourager chez les personnes débiles. Il faut en détourner, par tous les moyens possibles, celles qui auraient donné les moindres symptômes d'excentricité dans les idées ou d'affaiblissement des facultés mentales, car il y a chez elles prédisposition évidente à la folie que toute cause surexcitante peut développer. Les idées spirites n'ont pas, sous ce rapport, une influence plus grande, mais la folie venant à se déclarer prendrait le caractère de la préoccupation dominante, comme elle prendrait un caractère religieux si la personne s'adonnait avec excès aux pratiques de dévotion, et l'on en rendrait le spiritisme responsable. Ce qu'il y a de mieux à faire avec tout individu qui montre une tendance à l'idée fixe, c'est de diriger ses préoccupations d'un autre côté, afin de procurer du repos aux organes affaiblis.

Nous appelons, sous ce rapport, l'attention de nos lecteurs sur le paragraphe XII de l'introduction du *Livre des Esprits*.